



Chers parents,

L'équipe éducative vous souhaite une excellente rentrée. Nos vœux de bienvenue sont adressés aux nouvelles familles qui arrivent dans notre école ainsi qu'aux nouvelles enseignantes Mme Mahé, enseignante titulaire en CP-CE1 et Mme Leroux, enseignante en CM1-CM2 chaque lundi. Nous retrouverons avec plaisir tous nos élèves pour une nouvelle année. Les effectifs d'élèves inscrits sont : PS-MS : 34 ; MS-GS : 29 ; CP-CE1 : 25 ; CE2-CM1 : 24 et CM1-CM2 : 27, un total de 139 élèves.

Nous aurions bien évidemment préféré sortir de la crise sanitaire mais le contexte nous impose un niveau 2 (jaune) du protocole sanitaire élaboré par les autorités ministérielles. Vous trouverez ci-dessous les consignes à prendre en compte.

Je suis à votre écoute facilement par mail si besoin et plus particulièrement chaque lundi pour des rencontres, jour de décharge.

A chacun, élèves, enseignantes, personnels, nous souhaitons une intégration réussie grâce à l'accompagnement de l'équipe et une bonne année scolaire à tous.

Valérie Carosio

Organisation pédagogique

Chef d'établissement : Valérie CAROSIO

Equipe enseignante :

PS/MS : Mme Vanessa ROUILLARD

MS /GS : Mme Mathilde POUCHARD

CP/CE1 : Mme Camille MAHE

CE2/CM1 : Mme Frédérique LEMESSAGER

CM1/CM2 : Mme Valérie CAROSIO, Mme Aurore LEROUX (le lundi, journée de décharge)

Personnel éducatif :

- ASEM PS/MS : Mme Béatrice ROCHEFORT
- ASEM MS / GS : Mme Catherine CHEVALIER et Mme Patricia HEUZE
- Employée OGEC (étude du soir en élémentaire) : Mme Cécile BRANDILY

Protocole sanitaire

Informations publiées sur le site de l'école

- Masque pour les élèves à partir du CP, pas en extérieur (prévoir au moins 3 masques dans le cartable)
- Limitation du brassage par classe
- Lavage des mains en arrivant à l'école, pendant la récréation, en sortant de l'école
- Distanciation de 2 mètres pendant les activités sportives

Modalités du jour de la rentrée

Pour les enfants de maternelle : accueil des enfants à la porte de chaque classe avec un parent (port du masque obligatoire) à partir de 8h20.

Pour les enfants d'élémentaire : accueil des enfants sur la cour avec un parent si besoin (port du masque obligatoire) à partir de 8h20.

Ouverture du service de garderie 7h15 - fermeture 18h30, sans inscription.

Les dossiers d'inscription pour les nouveaux élèves doivent être à jour.

Informations pratiques

* Horaires de classe susceptibles d'évoluer :

Matin : **Maternelle** : accueil entre 8h30 et 8h45 **Elémentaire** : CP-CE1 : 8h20 / CE2-CM1 : 8h30 / CM1-CM2 : 8h40

Midi : **Maternelle** : sortie à 12h15, retour entre 13h35 et 13h45 **Elémentaire** : sortie à 12h25, retour entre 13h45 et 13h55

Soir : **Maternelle** : sortie entre 16h30 et 16h40 **Elémentaire** : CP-CE1 : 16h20 / CE2-CM1 : 16h30 / CM1-CM2 : 16h40

* Horaires de la garderie et de l'étude :

Matin : Garderie de **7h15 à 8h25 sur le site de la maternelle (classe dans la cour: PS-MS) sans nécessité de prévenir auparavant.**

Soir : Etude : **16h45 à 17h40 en salle de permanence du collège (sortie côté rue)**, puis garderie.
Garderie : **16h45 à 18h30 précises dans la classe maternelle de MS-GS.**

**MERCI de signaler votre présence en utilisant la sonnette ou en frappant à la porte de la classe -
NE PAS ENTRER DANS LES SALLES.**

* **Cantine** : Chaque élève doit être enregistré sur le portail familles, les démarches sont à effectuer en passant à la mairie.

* **Documents de rentrée** :

Vous trouverez dans le cahier de correspondance les documents suivants :

- Fiche individuelle pour la comptabilité et fiche de renseignements pré-remplie à relire - corriger si besoin **en rouge** et à signer.
- La convention de scolarisation

Les attestations d'assurance (individuelle accident et responsabilité civile) doivent également nous parvenir au plus vite ! Aucune activité ayant lieu à l'extérieur (sport à la salle) ne sera autorisée sans ces documents.

***Sur le site internet de l'école :**

- Les tarifs 2021/2022
- Le calendrier de l'année scolaire.
- Le règlement intérieur à lire attentivement.

Projet d'accompagnement individualisé :

Les enfants qui suivent un traitement régulier susceptible d'être administré sur temps scolaire (type Ventoline asthme) doivent être vus par Mme Bernard Breillat au Centre Médico scolaire de Dinan, à contacter au 02-96-85-31-36. Si le PAI a déjà été rédigé, il suffit de remplir la demande de renouvellement (imprimé donné en juin ou à retirer à l'école).

Si vous ne recevez pas les mails de l'école, il est important de le signaler. Les enseignantes communiqueront également avec vous de cette façon.

Merci de votre attention - A ce jeudi 2 septembre, bonne rentrée !

Valérie Carosio